

TRANSPORTS EN SEINE-ET-MARNE

Transports en commun, scolaires, en bus, à la demande, adaptés, accessibles... Le Département de Seine-et-Marne propose une offre variée de transports de proximité répondant aux besoins de tous les Seine-et-Marnais.

Les réseaux de transport en Seine-et-Marne

Routes, RER, ligne de bus Seine-et-Marne Express, PAM77, transport à la demande, véhicule personnel, covoiturage, vélo... autant de possibilités pour se déplacer sur le territoire seine-et-marnais.

Essentiellement hérité du XIXe siècle, **le réseau routier départemental** présente des caractéristiques propres avec de grandes voies radiales essentiellement centrées vers Paris, et un maillage assez dense de voies favorisant la desserte locale.

Le réseau ferroviaire de Seine-et-Marne s'étend sur près de 650 kilomètres dont 200 kilomètres de lignes à grande vitesse. Il comprend :

- 4 lignes de RER (A, B, D, E),
- 3 lignes de Transiliens (K, P, R)
- et 2 gares TGV (Chessy et Roissy)

La Seine-et-Marne accueille sur son territoire l'un des plus importants aéroports internationaux **Roissy-Charles-de-Gaulle**. Chaque année, celui-ci est emprunté par plus de 21,5 millions de passagers au départ et autant à l'arrivée ; avec plus de 233 000 avions au décollage et autant à l'atterrissage. En plus de cet aéroport renommé internationale, s'ajoutent **neuf aérodromes** répartis sur l'ensemble du territoire.

Le réseau fluvial seine-et-marnais est dense et varié. Long de 330 kilomètres, il comprend :

- un fleuve : la Seine (95 km),
- deux rivières : la Marne (88 km) et l'Yonne (16 km),
- deux canaux : le Loing (53 km) et l'Ourcq (110 km).

Il est doté de nombreuses installations portuaires, ouvrages d'art, haltes et accès ; offrant ainsi au département de multiples opportunités dans le transport et le tourisme fluviaux.

L'offre de transport en Seine-et-Marne

Une offre de transport en bus efficace

Le Département a développé une offre de transport en bus adaptée aux réalités du territoire. L'effort du Département s'est concentré notamment sur le développement des lignes interurbaines "Seine-et-Marne Express", empruntées par près de 23 000 personnes quotidiennement et reliant les principaux pôles du territoire.

Par ailleurs, le Département favorise le transport à la demande (TAD), service de transport complémentaire des lignes régulières de bus fonctionnant sur réservation préalable, selon des modalités diverses.

Une offre de transport adaptée aux personnes en situation de handicap

Île-de-France Mobilités a délégué au Département sa compétence pour l'organisation et le financement du transport à la demande d'adresse à adresse pour les personnes en situation atteintes de handicap. Son nom : **PAM 77**. Le Département fait bénéficier à ses usagers de tarifs préférentiels.

Une offre de transport scolaire adaptée aux besoins de tous les élèves sur tout le territoire

Le Département propose un service de transport scolaire adapté aux zones les plus rurales de son territoire. Ces circuits spéciaux scolaires (CSS) concernent environ 13 000 élèves sur 273 lignes. Ils sont accessibles à tarifs préférentiels via la carte Scol'R.

Les autres dessertes sont assurées par les lignes régulières gérées par Île-de-France Mobilités : les élèves doivent se munir d'une carte Imagine R, subventionnée par le Département.

Par ailleurs, le Département propose des solutions de transport gratuit pour les élèves et les étudiants en situation de handicap.

En faveur des mobilités vertes

La Seine-et-Marne continue d'impulser et d'accompagner les mobilités vertes, plus douces et/ou respectueuses de l'environnement, dans une démarche responsable de développement durable.

Le Département est ainsi engagé dans une politique cyclable cohérente avec le potentiel touristique des territoires seine-et-marnais.

Il favorise également le covoiturage. Depuis 2015, 40 stations de covoiturage ont ainsi été ouvertes.

Des aides pour favoriser la mobilité de tous

Le Département facilite la mobilité des personnes âgées et/ou en situation de handicap, non imposables, en leur permettant d'acquérir une carte Améthyste zone 4-5 à un tarif très préférentiel.

Les anciens combattants non-imposables peuvent également disposer d'une aide aux transports.



La Seine-et-Marne compte 49 ports (13 appartiennent au domaine du Port Autonome de Paris et 36 sont

de nature privée).



Créé le: 26/06/2020